

NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE (NAO) – DERICHEBOURG SNG

La direction fait durer le suspense...



Les organisations syndicales de l'entreprise ont rencontré la direction le 6 janvier dernier, sur le thème des NAO (négociation sur les salaires, l'emploi, la formation et les conditions de travail). Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter une bonne année 2016.

Chaque syndicat a déposé ces revendications en cette année 2016. Nous avons des revendications communes avec la CFDT et espérons pouvoir se réunir autour de la table pour défendre ensemble, avec force et conviction, des augmentations de salaire significatives.

Côté direction, il est mis d'emblée en avant une inflation à 0%. C'est la crise !!! Durant cette réunion, la direction a pris note de nos revendications sans rien exprimer quant à son enveloppe. Par contre, elle a donné les axes qu'elle souhaitait négocier au travers de ce que nous avons exprimé.

La direction propose de négocier des augmentations collectives par catégorie sociale professionnelle, par seuil de rémunération ainsi que des augmentations individuelles et primes trimestrielles. En sus, la direction veut négocier des augmentations appelées « indirectes », exonérées de cotisations sociales, (frais de repas, quote-part patronale de la mutuelle...). Il semblerait aussi qu'une négociation future autour de la pénibilité se profilerait, mais sans en dire plus sur ce qu'elle compte réellement proposer.

Maintenant que le décor est posé, la CGT revendique :

- des augmentations générales de l'ordre de 100€ bruts pour les salarié-e-s rémunéré-e-s en-dessous de 3.000€ bruts mensuels et une augmentation de 10% du prix panneau pour les afficheurs à la tâche ;

- des augmentations de 1,5% pour les salarié-e-s rémunéré-e-s au-dessus de 3.000€ bruts mensuels ;
- la revalorisation des primes trimestrielles de 50€ et l'alignement de toutes les primes afficheur sur celle de l'Île-de-France (530€) ;
- la mise en place d'une prime panier de 15€ par jour et une prise en charge supplémentaire de 5% par l'entreprise de la mutuelle ;
- l'ouverture d'une négociation autour de la pénibilité intégrant le télétravail ;
- l'ouverture d'une négociation sur une grille de classification d'entreprise (métiers, échelons, rémunérations).

Voilà mes chères-chers collègues ! Il ne reste plus qu'à la direction de nous faire ces propositions le 18 janvier prochain. Nous vous proposons de débattre de nos revendications avec nos élu-e-s et de nous faire part de vos appréciations en adressant un message à : derichebourg@infocomcgt.fr.

A l'issue de la prochaine réunion, nous vous informerons des propositions de la direction. N'oublions pas que ce sont nos salaires et nos conditions de travail qui se négocient.

Maintenant que nous sommes dans un grand groupe (681,3 millions d'euros de chiffre d'affaires ; 29,1 millions de résultat net dont 28,2 millions versés aux actionnaires !), nous espérons que le résultat de cette négociation soit à la hauteur de celui-ci !

Mesdames, Messieurs les dirigeants, la CGT vous demande de mieux rémunérer l'expertise de vos salarié-e-s et donne rendez-vous le 18 janvier !

COMMUNIQUÉ
Paris, le 7 janvier 2015



INFO'COM-CGT DERICHEBOURG SNG

derichebourg@infocomcgt.fr

Délégué syndical: Philippe Chardon • 06 25 18 31 36 • philippe@infocomcgt.fr

la
info'com-cgt
TOUS UNIS DANS UN MÊME SYNDICAT